

DICRIM

Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs



**DOCUMENT
A CONSERVER !**

POURQUOI CE DOCUMENT ?

Le Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (**DICRIM**) a pour but de vous présenter **les risques** auxquels Corsept peut être confrontée et **les consignes à appliquer afin de vous en protéger**.



LE MOT DU MAIRE

Le risque zéro n'existe pas...

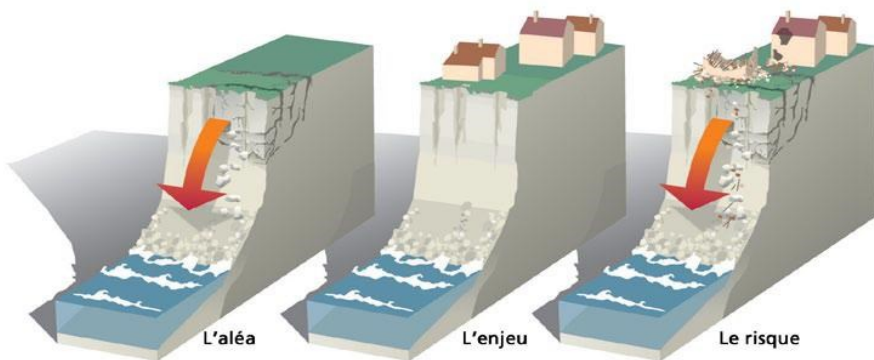
« La sécurité des habitants et des biens est l'une des préoccupations majeures de l'équipe municipale. Nous mettons tout en œuvre pour réduire les risques et intervenir au mieux en cas de besoin, mais rien ne remplacera votre mobilisation et participation au bon déroulement des opérations. **Chaque Corseptin est acteur de sa sécurité**, c'est à lui de savoir anticiper, reconnaître une alerte, se protéger. Ce document vous aidera dans cette démarche. Nous vous souhaitons une bonne lecture du document et vous invitons à le conserver précieusement. »

L'Adjoint à la sécurité
André PICHÉRY

Le Maire de Corsept
Patricia BENBELKACEM

Qu'est-ce qu'un risque majeur ?

Un risque majeur se définit comme un événement d'origine naturelle ou technologique de faible fréquence dont les effets peuvent occasionner des dommages importants pour les personnes, les biens et l'environnement.



ALEA : danger

ENJEU : ensemble des personnes ou biens pouvant être exposés à un aléa

RISQUE : corrélation entre un aléa et des enjeux

ATTENTION: les différents risques majeurs peuvent se cumuler !

- **Explosion de l'usine AZF** en 2001 (accident industriel)
- **Tempête Xynthia** en 2010 (tempête, inondation)
- **Fukushima** en 2011 (séisme, tsunami, accident nucléaire)

En cas d'évènement majeur...

LES MOYENS D'ALERTE

En cas d'évènement majeur (alerte météorologique, accident de transport de matières dangereuses, submersion marine...), la commune alertera la population et diffusera les consignes de sécurité selon les moyens suivants :

- Un message d'alerte sera publié sur **le site internet de la commune.**
- La sirène, à son déclenchement, **mettez vous à l'abri et informez-vous.**

SIRENE = A L'ABRI + A L'ECOUTE

ALERTE : 3 séquences d'1 minute et 41 secondes séparées par un silence de 5 secondes

FIN D'ALERTE : son continu de 30 secondes

LES BONS REFLEXES DANS TOUTES LES SITUATIONS

1. **Préparez votre kit sécurité en avance** : radio à piles, lampes de poche (étanches), piles, réserve d'eau et de nourriture, papiers personnels, médicaments, matériel de confinement (adhésif large etc...), vêtements de rechange, couverture...
2. **Tenez-vous informé** des conditions météorologiques et des événements sur la commune (France Bleue St Nazaire 88.1, météo France et site de la commune) et respectez les consignes diffusées.

En cas d'évènement majeur.

3. **Ne téléphonez qu'en cas de danger vital**, libérez les lignes pour les secours.
4. **N'encombrez pas** les voies d'accès ou de secours.
5. **Laissez vos enfants à l'école**, ils sont pris en charge par le personnel.
6. **Protégez-vous !**
7. En cas d'extrême nécessité, les services de secours procéderont à **une évacuation des populations**, sur ordre uniquement.

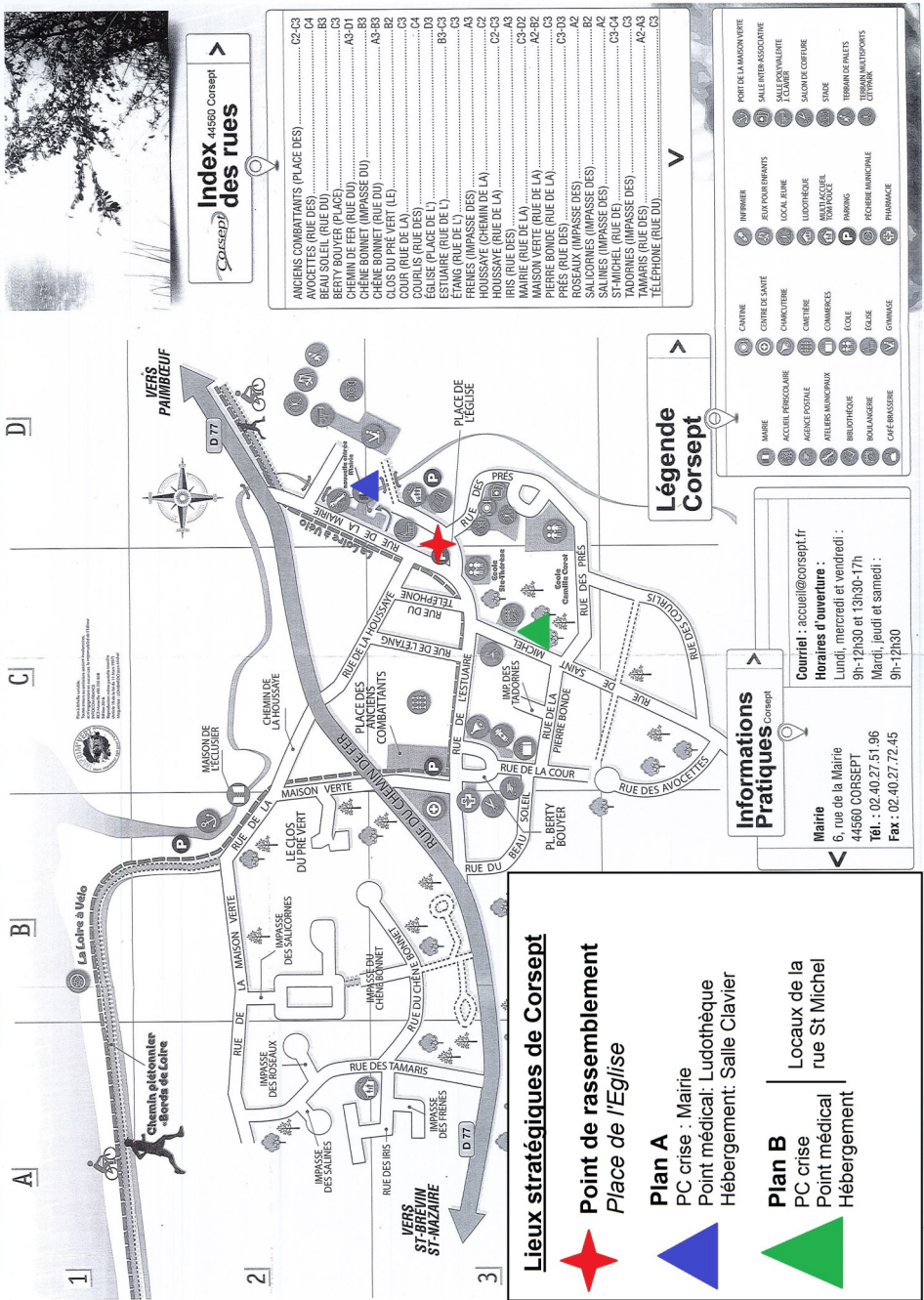
Comment se confiner ?

Le confinement est **immédiat** en cas d'incident majeur sur un site industriel ou d'un transport de matières dangereuses, libérant un nuage toxique.

Pour plus d'informations, veuillez consulter les pages 10 et 11 de ce document.

1. Lorsque l'alerte est donnée, le confinement est **IMMÉDIAT**
2. Si vous êtes à l'extérieur, rejoignez le bâtiment le plus proche et **confinez-vous !**
3. Fermez les fenêtres et les portes
4. Stoppez les ventilations et le chauffage
5. Calfeutrez les barrettes d'aération des fenêtres, les grilles de ventilation avec du ruban adhésif
6. Placez du linge mouillé en bas des portes
7. Protégez-vous des effets irritants du gaz en respirant à travers un linge mouillé
8. Rincez la peau et les yeux en cas de picotement avec de l'eau minérale
9. Evitez toute flamme et source d'étincelles
10. Evitez, autant que possible, de boire et de manger
11. **Informez-vous !**
12. En fin de crise, ne sortez pas immédiatement (attendez environ 15 minutes), aérez les lieux de mise à l'abri

CARTE DES LIEUX STRATEGIQUES EN CAS D'EVENEMENT MAJEUR



Index des rues

- ANCIENS COMBATTANTS (PLACE DES)..... C2-C3
- BEAU SOLEIL (RUE DU)..... C2-C4
- BERTY BOUYER (PLACE)..... C3
- CHENÊME BONNET (IMPASSE DU)..... A3-D1
- CHÊME BONNET (IMPASSE DU)..... B3
- CHÔS DU PRÉ VERT (LE)..... A3-B3
- COUR (RUE DE LA)..... C2
- ÉGLISE (PLACE DE L')..... C4
- ESTUARE (RUE DE L')..... B3-C3
- ÉTANG (RUE DE L')..... C3
- FREMS (IMPASSE DES)..... A3
- HOUSSAYE (CHEMIN DE LA)..... C2
- HOUSSAYE (RUE DE LA)..... C2-A3
- MARIE (RUE DE LA)..... C3-D2
- MAISON VERTE (RUE DE LA)..... A2-B2
- PIERRE BONDE (RUE DE LA)..... C3
- PRÉS (RUE DES)..... C3-D3
- ROSSAUX (IMPASSE DES)..... A2
- SALICORNES (IMPASSE DES)..... B2
- ST MICHEL (RUE DES)..... C3-C4
- TADORNES (IMPASSE DES)..... C3
- TAMARIS (RUE DES)..... A2-A3
- TELEPHONE (RUE DU)..... C3

Légende Corsept

- CENTRE
- CENTRE DE SANTE
- CHAMBRE
- CANTINE
- AGENCE POSTALE
- ATELIER MUNICIPAL
- BIBLIOTHEQUE
- BOLLANGERE
- CAFETERIA
- INFIRMERIE
- JUVENILS
- LOCAL BUEN
- LUDOTHEQUE
- RESTAURANT
- STADE
- TERRAIN FOOTBALL
- TERRAIN TENNIS
- PHARMACIE
- MAIRIE
- ACCUEIL PROSCOLAIRE
- ATELIER MANICHAUX
- BOULANGERE
- CAFETERIA
- MAISON VERTE
- SALLE ENTER ASSOCIATIVE
- SALLE D'EXPOSITION
- SALLE DE COIFFURE
- SALLE DE COIFFURE
- STADE
- TERRAIN FOOTBALL
- TERRAIN TENNIS
- PHARMACIE

Informations Corsept

Courriel : accueil@corsept.fr

Horaires d'ouverture :
Lundi, mercredi et vendredi : 9h-12h30 et 13h30-17h
Mardi, jeudi et samedi : 9h-12h30

Mairie
6, rue de la Mairie
44560 CORSEPT
Tel. : 02 40 27 51 96
Fax : 02 40 27 72 45

Lieux stratégiques de Corsept

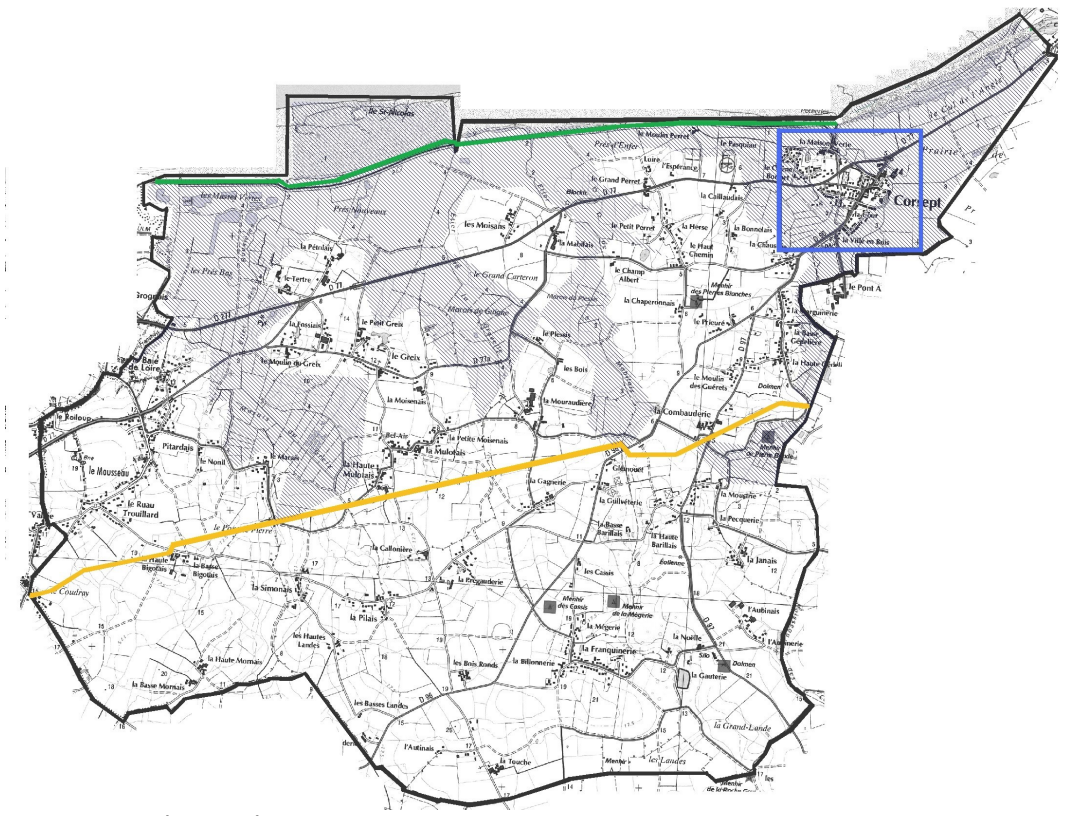
- Point de rassemblement**
Place de l'Eglise
- Plan A**
PC crise : Mairie
Point médical: Ludothèque
Hébergement: Salle Clavier
- Plan B**
PC crise
Point médical
Hébergement

Locaux de la Mairie
rue St Michel


LES RISQUES MAJEURS SUR LA COMMUNE

La commune est soumise à **5 risques majeurs** et **3 risques particuliers** :

- inondation par submersion
- tempête
- séisme
- risque industriel
- transport de matières dangereuses
- Plan « Vigipirate »
- Plan « Grand Froid »
- Plan « Canicule »



- Canalisation de gaz
- Digue
- Bourg, plus susceptible d'être inondé

 Zone potentiellement inondable, selon les prévisions du réchauffement climatique



INONDATION PAR SUBMERSION MARINE

Le résultat d'un fort coefficient de marées pouvant être associé à des vents violents et/ou de fortes pluies, continues ou non.

Le bourg de Corsept est plus susceptible d'être inondé, c'est pourquoi une vigilance des habitants est plus fortement conseillée.

LES CONSIGNES A SUIVRE :

AVANT

- Préparez votre kit de sécurité
- Tenez-vous informé des risques et de l'évolution de la météo
- Mettez vos objets de valeur et les équipements en hauteur
- Repérez les points de coupure du gaz, de l'eau, de l'électricité

PENDANT

A FAIRE

- Surélevez le mobilier, dès l'alerte météorologique
- Coupez le gaz et l'électricité
- **Mettez-vous à l'abri en hauteur**
- **Si l'évacuation est ordonnée**, rendez-vous au point de rassemblement le plus proche (Place de l'Eglise)

A EVITER

- N'ouvrez en aucun cas les portes et fenêtres afin d'éviter toute infiltration
- Ne sortez pas, sauf en cas d'évacuation
- N'allez pas chercher vos enfants à l'école
- Evitez de téléphoner
- N'utilisez pas votre véhicule
- Ne traversez pas une zone inondée

APRES

- Évaluez les dégâts et prenez contact avec votre assurance
- Avant de boire l'eau du robinet, assurez-vous auprès de la mairie qu'elle soit potable
- Apportez une première aide aux voisins
- Aérez et désinfectez votre domicile



TEMPÊTE

Des vents violents sur une zone étendue dépassant 89km/h, générés par une perturbation atmosphérique ou une dépression.

Ces vents violents peuvent être accompagnés de fortes précipitations, d'orages et de modifications du niveau normal de la marée.

Météo-France couvre les phénomènes météorologiques par une carte de vigilance <http://vigilance.meteofrance.com/>

En cas d'alerte **ORANGE**, la digue de Corsept est interdite d'accès

En cas d'alerte **ROUGE**, restez chez vous ou rejoignez un abri en dur si vous êtes à l'extérieur

LES CONSIGNES A SUIVRE :

AVANT

- Préparez votre kit de sécurité
- Tenez-vous informé des risques et de l'évolution de la météo
- Repérez les points de coupure du gaz, de l'eau, de l'électricité

PENDANT

A FAIRE

- Rangez les objets susceptibles de s'envoler, dès l'alerte météorologique
- Garez votre voiture loin de tout ce qui peut s'effondrer et des lignes électriques
- **Mettez-vous à l'abri**

A EVITER

- Ne sortez pas, sauf en cas d'évacuation
- N'allez pas chercher vos enfants à l'école
- Evitez de téléphoner
- N'utilisez pas votre véhicule

APRES

- Évaluez les dégâts et prenez contact avec votre assurance
- Ne touchez pas aux câbles électriques au sol
- Apportez une première aide aux voisins



SEISME

Un séisme correspond à un mouvement de plaques, en profondeur, le long d'une faille généralement préexistante. Ce mouvement s'accompagne de la libération soudaine d'une grande quantité d'énergie dont une partie se propage sous la forme d'ondes sismiques occasionnant la vibration du sol.

Tout le département est classé en zone dite **aléa modéré** de niveau 3 sur une échelle de 5

LES CONSIGNES A SUIVRE:

AVANT

- Préparez votre kit de sécurité
- Tenez-vous informé des risques et de l'évolution de la situation
- Repérez les points de coupure du gaz, de l'eau, de l'électricité

PENDANT

DANS LA RUE

- Tenez-vous à l'écart des arbres et des bâtiments
- Ne restez pas sous les câbles

DANS UNE VOITURE

- Garez votre voiture loin de tout ce qui peut s'effondrer et des lignes électriques
- Ne quittez pas votre voiture

DANS UN BÂTIMENT

- Eteignez la lumière pour limiter les départs de feu
- Eloignez-vous des fenêtres
- **Mettez-vous à l'abri** près d'un mur porteur, sous un encadrement de porte ou sous une table solide
- Ne sortez pas

APRES

- Évaluez les dégâts et prenez contact avec votre assurance
- Ne touchez pas aux câbles électriques au sol



RISQUE INDUSTRIEL

Le risque industriel majeur ou accident majeur est un évènement accidentel se produisant sur un site industriel et entraînant des conséquences graves pour le personnel, les riverains, les biens et l'environnement.

9 établissements industriels civils présentant des risques majeurs se trouvent à proximité de la commune

LES CONSIGNES A SUIVRE:

AVANT

- Préparez votre kit de sécurité
- Tenez-vous informé des risques et de l'évolution de la situation

PENDANT

A FAIRE

- Rejoignez le bâtiment le plus proche et **confinez-vous**
- Coupez et bouchez les systèmes de ventilation (scotch, linge humide...)
- Lavez-vous en cas d'irritation et changez-vous si possible

A EVITER

- Ne sortez pas, **sauf en cas d'évacuation, uniquement sur ordre**
- N'allez pas chercher vos enfants à l'école
- Evitez de téléphoner
- Ne fumez pas

APRES

- Ne sortez qu'en fin d'alerte ou sur ordre d'évacuation
- Avant de boire l'eau du robinet, assurez-vous auprès de la mairie qu'elle soit potable
- Aérez et désinfectez votre domicile



TRANSPORT DE MATIERES DANGEREUSES

Le risque lié au transport de matières dangereuses est consécutif à un accident se produisant lors du transport de matières par voies routière, ferroviaire, aérienne, fluviale ou par canalisations.

Corsept est concernée par le risque de transport de matières dangereuses par **voie fluviale**, par **voie routière** et par **canalisation de gaz**

LES CONSIGNES A SUIVRE :

AVANT

- Préparez votre kit de sécurité
- Tenez-vous informé des risques et de l'évolution de la situation

PENDANT

A FAIRE

- Rejoignez le bâtiment le plus proche et **confinez-vous**
- Coupez et bouchez les systèmes de ventilation
- Lavez-vous en cas d'irritation et changez-vous si possible

A EVITER

- Ne sortez pas, **sauf en cas d'évacuation, uniquement sur ordre**
- N'allez pas chercher vos enfants à l'école
- Evitez de téléphoner

SI TEMOIN D'ACCIDENT

- Donnez l'alerte aux services de secours
- Protégez la zone pour éviter un sur-accident

APRES

- Évaluez les dégâts et prenez contact avec votre assurance
- Avant de boire l'eau du robinet, assurez-vous auprès de la maire qu'elle soit potable
- Aérez et désinfectez votre domicile

PLAN « VIGIPIRATE »

Suite à l'évolution de la menace insécuroitaire, le gouvernement a renforcé le dispositif VIGIPIRATE permettant d'assurer le développement d'une culture de la sécurité individuelle et collective, la mise en œuvre de la nouvelle mesure renforçant l'action gouvernementale dans la lutte contre le terrorisme et la création de trois niveaux adaptés et matérialisés par des logos visibles dans l'espace public.

Pour plus d'informations : <https://www.gouvernement.fr/vigipirate>



VIGILANCE : Posture permanente de sécurité valable en tout temps et tout lieu



MENACE TERRORISTE ELEVEE :

- Sur l'ensemble du territoire, mais peut être ciblé à une zone ou un secteur
- Mesures additionnelles (aéroport, gare, lieux de culte...)
- Pas de limite de temps définie

Posture actuelle en France



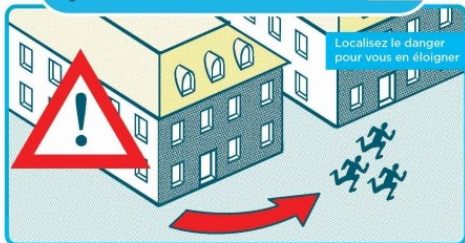
MENACE IMMINENTE OU A LA SUITE D'UN ATTENTAT :

- Sur l'ensemble du territoire, mais peut être ciblé à une zone ou un secteur
- Mesures exceptionnelles d'alerte de la population pour prévenir un attentat ou un sur-attentat (fermeture métro, magasins...)
- Durée limitée à la gestion de crise

RÉAGIR EN CAS D'ATTAQUE TERRORISTE

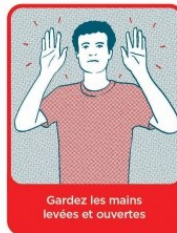
AVANT L'ARRIVÉE DES FORCES DE L'ORDRE, CES COMPORTEMENTS PEUVENT VOUS SAUVER

1/ S'ÉCHAPPER si c'est impossible 2/ SE CACHER



3/ ALERTER

ET OBÉIR AUX FORCES DE L'ORDRE



VIGILANCE

- Témoin d'une situation ou d'un **comportement suspect**, vous devez contacter les forces de l'ordre (17 ou 112)
 - Quand vous entrez dans un lieu, repérez les **sorties de secours**
- Ne diffusez aucune information sur l'intervention des forces de l'ordre
- Ne diffusez pas de rumeurs ou d'**informations non vérifiées** sur Internet et les réseaux sociaux
 - Sur les réseaux sociaux, **suivez les comptes @Place_Beauvau et @gouvernementfr**

PLAN « GRAND FROID »

Le grand froid est caractérisé par sa persistance, son intensité et son étendue géographique. Les températures atteignent des valeurs nettement inférieures aux normales de saison.

Le Plan Grand Froid définit les actions à mettre en œuvre aux niveaux local et national pour détecter, prévenir et limiter les effets sanitaires et sociaux liés aux températures hivernales, en portant une attention particulière aux populations vulnérables.

Pour plus d'informations : <https://www.gouvernement.fr/risques/grand-froid>

A FAIRE

- Avant l'hiver, **faites vérifier vos installations** de chauffage et de production d'eau chaude, pour éviter les intoxications au monoxyde de carbone. Assurez-vous du bon fonctionnement des ventilations
- Nourrissez-vous convenablement
- Maintenez la température ambiante de votre domicile à un niveau convenable d'environ 19 degrés
- Si vous devez sortir, adaptez votre habillement

A EVITER

- Evitez de vous déplacer, particulièrement les enfants et les adultes de plus de 65 ans
- Ne faites pas trop d'efforts physiques ni d'activités à l'extérieur
- Ne consommez pas d'alcool : l'ébriété fait disparaître les signaux d'alerte liés au froid
- Ne faites jamais fonctionner les chauffages d'appoint en continu
- Evitez de sortir le soir

PLAN « CANICULE »

La canicule est définie comme un niveau de très fortes chaleurs le jour et la nuit pendant au moins trois jours consécutifs. La définition de la canicule repose donc sur deux paramètres : la chaleur et la durée.

Les fortes chaleurs doivent inviter chacun à la plus grande prudence pour en limiter les risques, en particulier les personnes les plus fragiles.

Pour plus d'informations : <https://www.gouvernement.fr/risques/canicule>

A FAIRE

- Buvez régulièrement de l'eau
- Rafrâchissez-vous
- Mangez en quantité suffisante
- Maintenez votre logement frais
- Pensez à donner régulièrement de vos nouvelles à vos proches
- Informez-vous régulièrement des conditions météorologiques.

A EVITER

- Evitez de vous déplacer, particulièrement les enfants et les adultes de plus de 65 ans.
- Ne faites pas trop d'efforts physiques ni d'activités à l'extérieur.
- Ne consommez pas d'alcool

CONTACTS UTILES

Mairie :

02 40 27 51 96

accueil@corsept.fr

<http://www.corsept.fr/mairie/risques-majeurs.html>

*Si vous observez des montées d'eau significatives,
ou tout autre évènement, merci de le signaler à la
mairie.*

Pompiers : 18 ou 112

Gendarmerie : 17

SAMU : 15

*Pour les personnes sourdes, malentendantes,
aphasiques ou dysphasiques : Envoyez **un SMS** ou
un FAX au 114*

Météo France :

<http://www.meteofrance.com/accueil>

Préfecture :

02 40 41 20 20